



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Budget participatif : la période de dépôt est commencée!

Mont-Saint-Hilaire, le 7 mars 2022 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est heureuse d'annoncer que la période de dépôt de projets dans le cadre de son tout premier budget participatif est lancée. Elle invite tous les citoyens et citoyennes à soumettre leur projet d'ici le 25 mars via le <https://budgetparticipatif.villemsh.ca/>.

« Nous encourageons la population hilairemontaine à s'inspirer des valeurs chères à notre communauté, comme la protection de l'environnement, la culture et le patrimoine ou encore la mobilité active, pour concevoir leurs projets », précise Mme Mélodie Georget, conseillère du district 5 – de la Seigneurie. Les règlements du budget participatif permettent aux jeunes dès l'âge de 16 ans de proposer des projets rassembleurs. Il s'agit d'une belle occasion pour eux de concrétiser des idées qui correspondent à leurs besoins et à leurs aspirations pour la ville », souligne également Mme Georget.

La Ville invite toutes les personnes intéressées à prendre connaissance dès maintenant des règlements et des critères d'admissibilité. Rappelons notamment que le dépositaire du projet doit le présenter à titre personnel et récolter des signatures d'appui auprès de 10 Hilairemontais ou Hilairemontaises d'adresses différentes.

« Le budget participatif suit un processus très rigoureux, du dépôt des projets à leur réalisation finale. Les dépositaires des projets retenus bénéficieront notamment d'un atelier de bonification pour leur projet le 18 avril prochain », précise M. Claude Rainville, conseiller du district 3 – de Rouville.

À la fin de la période de dépôt, le comité de coordination analysera les projets soumis. Ce comité est composé de deux membres du conseil municipal, soit madame Georget et monsieur Rainville, de deux citoyennes ainsi que d'employés de la Ville. L'analyse finale des projets se déroulera du 19 avril au 20 mai 2022 et le public sera invité à passer au vote à partir du 30 mai. Le dévoilement des grands gagnants est prévu en juillet prochain.

Le dépôt de projet se fait exclusivement en ligne au <https://budgetparticipatif.villemsh.ca/>. Pour de l'assistance technique, les dépositaires sont invités à contacter Mme Sylvie Lapalme, au 450 467-2854. Il est également possible d'écrire à budget.participatif@villemsh.ca.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source :
Information :

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca